

# DEVE

**CIMETIÈRES : TROP C'EST TROP !**  
**Les agents administratifs des cimetières ont en marre !**

**LA DIRECTION IMPOSE LA GESTION D'UN TPE POUR LES PAIEMENTS DES CONCESSIONS**

- Plus de responsabilités financières
- Plus de risques d'erreurs
- Plus de charge mentale
- Aucune prime
- Aucune compensation

**On ne peut pas :**

- Augmenter les responsabilités
- Supprimer des heures
- Refuser de recruter
- Exiger un service irréprochable

## NOS REVENDICATIONS

- Pour les agents administratifs du funéraire de la DEVE, reclassement en catégorie B.
- Maintien des heures supplémentaires nécessaires.
- Des moyens humains supplémentaires.
- Revalorisation indemnitaire liée au TPE

**LE PROBLÈME N'EST PAS LES AGENTS.**  
**LE PROBLÈME, C'EST LE MANQUE DE MOYENS!**

Si le service peine à recruter, c'est parce qu'il n'est pas attractif :

- Charge émotionnelle forte
- Horaires contraignants
- Rémunération insuffisante
- Responsabilités croissantes

**Un service public digne exige des moyens dignes.**

**La CGT restera mobilisée.**